

Causerie électorale Forum des Femmes du RECEF

Présentation des initiatives en matière d'égalité - dans le cadre des élections -de l'Organisation internationale de la Francophonie

Madina ATHIE, Spécialiste de Programme

30 janvier 2025



Rappel des Fondements du mandat de l'OIF



- ❑ La Conférence des femmes de la Francophonie à Luxembourg en février 2000 sur « Femmes, pouvoir et développement », laquelle a recommandé actions visant à renforcer les possibilités égales pour les femmes et les hommes de participer volontairement, de manière active et responsable, à la vie des partis et mouvements politiques;

- ❑ la Déclaration de Bamako est venue inscrire une vision de la gouvernance démocratique inclusive dans l'action de l'OIF en consacrant :
 - L'Égalité devant la loi des citoyens, femmes et hommes, comme un élément constitutif de l'État de droit (Article 2.2).
 - La promotion de la culture démocratique et les droits de l'Homme, y compris par l'éducation et la formation des femmes.

Les stratégies d'action



Au XVII^e Sommet de la Francophonie à Erevan (Arménie), en octobre 2018, la Francophonie s'est dotée **d'une nouvelle Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes**, les droits et l'autonomisation des femmes et des filles =

Axe 4 : Promouvoir le « leadership », renforcer l'égal accès et la participation pleine et effective des femmes dans la prise de décision.

Adoption de la Programmation 2024- 2027 = architecture définit par 3 programmes stratégiques autour de la langue française ;

Programme Stratégique 2, la langue française au service de la démocratie et de la gouvernance duquel découle **le projet 12 axé sur les processus démocratiques et la consolidation de l'égalité femmes –hommes** dans ce domaine

Priorités Programmatiques : PROJET 12 «« Accompagnement des processus démocratiques » »



- ❑ Résultats attendus du Projet 12: Les femmes et les jeunes sont formés et sensibilisés pour **participer** aux processus électoraux.

Le Projet vise à répondre aux deux objectifs spécifiques :

- Participer au **renforcement des capacités** et à l'accompagnement de l'ensemble des acteurs et structures impliqués dans les processus électoraux.
 - **Garantir la participation**, en particulier des jeunes et des femmes, pour une meilleure représentativité électorale.
- ❑ **Axe d'intervention prioritaire**
 - Les processus électoraux sont plus **représentatifs** grâce à une meilleure participation et inclusion citoyenne, en particulier **des femmes et des jeunes**

La zone d'intervention du Projet en 2025



Zone de Transition/ sortie de transition

Le projet sera déployé et mis en œuvre prioritairement dans les pays en transition et dans les pays en consolidation de leurs processus démocratiques dans l'espace francophone ;

Y compris les zones en crise ;

Et des Etats membres de l'OIF en perspectives d'élections régulières.

A noter que cet accompagnement est tributaire de la volonté politique exprimé au haut niveau par une sollicitation officielle de l'appui et de l'expertise de l'OIF.

Les défis contextuels et les Risques



- **Instabilité politique / rupture des processus démocratiques ;**
- **Faible adhésion des autorités, notamment dans les pays en crises et les Etats membres en transition à la nécessité de l'Etat garantir son obligation d'assurer la participation pleine et entière des femmes et des jeunes ;**
- **Disponibilité limitée des ressources pour les femmes y compris les jeunes filles en (au niveau du cadre légal, accès au financement, inscription au fichier électoral) ;**
- **Barrières linguistiques rendant aléatoire l'accès à l'information électorale –éducation citoyenne ;**
- **Désinformation et les discours de haine induisant des effets discriminatoires sur la participation des femmes aux processus politiques ;**
- **Régularité incertaine des mécanismes de contrôle et de surveillance des élections axés sur l'exercice et la jouissance des droits politiques des femmes dans les processus électoraux.**

- Elections : droits humains fondamentaux : PIDESC (art. 1, 2, 3) CEDEF**

- Ancrage culture démocratique et Etat de droit : Déclaration de Bamako du 03 novembre 2000**

- Intégration des droits des femmes en matière politique : Stratégie Egalité femmes et hommes**

Forte de ses principes directeurs et accordant une importance particulière à l'égalité entre les hommes et les femmes, l'OIF a bâti son accompagnement des E&G membres sur une approche intégrée, portée par la (DAPG projet 12) et l'Unité EFH.

...de Partenariat

L'OIF en déployant son action d'accompagnement des processus démocratiques renforce son :



Accompagnement aux Etats par le biais des OGE ;

Partenariat avec les institutions de la Charte, l' APF, le Réseau des femmes parlementaires de l'APF, les Réseaux institutionnels, tel que le RECEFRF-EFH, l'Université Senghor d'Alexandrie ;

Collaboration renforcée avec la société civile locale (organisation de femmes et de jeunes), les observateurs électoraux au niveau national et les institutions nationales en charge des droits des femmes, des droits de l'Homme et de médiation ;

A travers des méthodologies de renforcement de capacités, de fourniture d'expertise et de plaidoyer ;

L'OIF s'engage à cette fin dans la co-construction avec les institutions et acteurs nationaux, ainsi que les représentations extérieures de l'OIF dans le but de l'identification des besoins ;

Et dans la coordination solide avec les entités régionales et internationales.

Les Enjeux mobilisant l'OIF



- L'OIF, à travers le Projet 12 entend soutenir :**
- une série d'actions concrètes pour lever les barrières qui les empêchent de participer pleinement aux processus décisionnels ;**
- les initiatives et les projets qui renforcent les capacités des femmes en matière de leadership et de participation politique ;**
- Et la promotion d'un environnement favorable à l'égalité entre les femmes et les hommes dans les processus électoraux (cadre légal et politiques publiques).**

Les priorités en 2025



- ❑ **Renforcement des capacités de Société Civile pour promouvoir la participation des femmes et des jeunes aux processus électoraux ;**
- ❑ **Formation des femmes et des jeunes au leadership politique et leur sensibilisation pour la participation politique ;**
- ❑ **Observation nationale et surveillance des processus électoraux afin de garantir des élections inclusives en conformité avec les engagements de l'Etat ;**
- ❑ **Plaidoyer en direction des autorités nationales, des OGE et des organisations internationales intervenant auprès des Etats dans le but d'assurer une approche inclusive et de transformation.**

Merci de votre aimable attention.